

Projet institutionnel du Centre d'Accueil Pour Enfants



Place des Sports 3
2950 Courgenay

Rue de la poste 16
2952 Cornol

Direction : Patricia Kneuss
Courgenay, mai 2017

Table des matières

1. Introduction	4
a. Introduction de la directrice :	4
b. Présentation de la crèche :	5
c. La mission de la crèche	8
d. Le soutien à la famille	8
2. Les outils didactiques	11
a. La verticalité.....	11
b. Le suivi des enfants :	13
c. Les activités médiatrices	14
d. L'autorité.....	15
e. Les sorties.....	15
f. Les accueils	16
g. Label Youp'là bouge	17
h. La communication.....	18
i. Les outils	19
3. Les protocoles	20
a. Les observations	20
b. Les références.....	20
c. Les maladies	21
d. Les poux	22
e. La médication.....	22
f. Les demandes de placement.....	23
g. Les adaptations.....	24
h. Les sureffectifs	25
i. Les placements d'urgence	25
j. Les anniversaires	26
k. Les trajets d'école.....	26
l. Les moments de change	26
m. Les fêtes religieuses	27
n. La socialisation.....	27
o. L'objet transitionnel	28
p. Les jumeaux	28
4. Les outils pédagogiques	28
a. Les valeurs défendues et leurs définitions.....	28
5. Les outils institutionnels.....	34
a. Les arrivées et départs de l'enfant et de son parent.....	34
b. L'hygiène	36

c. Les repas.....	37
d. La sieste :.....	39
e. Les ballades	41
f. Les « marches à suivre »	41
g. La sécurité	42
6. Les limites institutionnelles.....	43
a. Les règles pour les parents	44
b. Les règles pour les enfants	45
7. Conclusion.....	48
a. Conclusion de la directrice	48
b. Remerciements	49
9. Bibliographie	50



1. Introduction

a. Introduction de la directrice :

Ce projet institutionnel a été réalisé lors de colloques spécifiques, en présence de toute l'équipe. Chacune a amené de son expérience, de son vécu personnel. Des concessions et consensus ont été élaborés afin de prendre des décisions claires et définies sur la ligne pédagogique de notre institution.

En recherchant toujours la qualité dans notre accueil, nous nous sommes inspirés de textes pédagogiques dont la liste se trouve en référence. De là, sont nées des discussions aboutissant à des prises de décisions.

Le but premier de ce document est de proposer une ligne directrice conduisant chaque professionnel dans l'institution à travailler pour le bien-être de l'enfant. Il fournit aux éducatrices un outil de travail précieux et nécessaire dans le travail d'équipe.

Le deuxième but est de pouvoir présenter notre institution et son fonctionnement aux personnes extérieures, et en priorité aux parents, mais aussi aux instances supérieures tels que le comité de gestion de la crèche et les autorités de financement et de surveillance du canton.

Ce projet reste un projet sans cesse en mouvance.

Nous continuons à œuvrer pour que les familles restent notre priorité, qu'elles puissent bénéficier d'un accueil de qualité correspondant à leur besoin.

Courgenay, le 26 septembre 2016

b. Présentation de la crèche :

Historique

C'est en octobre 1996 que Patricia Kneuss prend contact avec le maire de Courgenay, Monsieur Jean-François Kohler, pour l'ouverture d'une crèche dans le village. A l'époque, il était question d'ouvrir une institution à horaires restreints et de proposer une halte-garderie deux jours par semaine. L'offre dépendait de la demande.

L'idée d'une crèche dans le village fut la bienvenue. Les autorités communales ont soutenu le projet et ont aidé Mme Kneuss à trouver des locaux. Il a été décidé au départ que la crèche resterait une structure privée.

En janvier 1997, la demande d'autorisation d'exploiter, dans les nouveaux locaux du Bourg 33, a été acceptée par la commune et la date d'ouverture a été fixée au lundi 3 février de la même année.

Fin décembre 2002, la directrice décide d'agrandir la crèche, en utilisant l'appartement se trouvant sur le même étage. Elle peut ainsi mieux répondre à la demande et, aux normes cantonales entrées en vigueur.

Ne pouvant plus répondre aux normes cantonales en vigueur en ce qui concerne les taux d'encadrement, Mme Kneuss, en collaboration avec les autorités communales, fait une demande de subventionnement aux autorités cantonales compétentes. Ne pouvant subventionner les institutions privées, les autorités cantonales, par le service de l'action sociale, nous invitent à créer une association.

En septembre 2003, la directrice, Patricia Kneuss et les autorités communales créent un dossier sur l'institution actuelle et les changements à venir. C'est le 9 décembre 2003 qu'à lieu l'assemblée constitutive de l'association ainsi que la nomination de son comité.

Le 15 décembre de cette même année, l'assemblée communale accepte le changement de statut de la crèche et son soutien financier.

Le 29 juin 2004, la crèche-garderie reçoit la reconnaissance d'utilité publique du canton ainsi que l'autorisation d'exploiter. Ce qui veut dire que le canton accepte de subventionner la crèche par le biais de l'association. Il est

également décidé que le subventionnement démarrerait rétroactivement depuis janvier de la même année.

Courant 2012, la commission des parents d'élèves de Cornol se rapproche de la direction pour la création d'une antenne de la crèche de Courgenay, afin d'accueillir les écoliers de Cornol. Une commission se crée et l'ouverture d'une unité d'accueil pour écoliers (UAPE) sera inaugurée au mois d'août 2013.

L'idée d'un nouveau bâtiment germe dans la tête de la directrice. C'est dans le courant de l'année 2012 qu'un comité de construction, mené par le maire M. Challet, se crée et dépose un projet le 31 mars 2013. Un an plus tard, le nouveau maire, M. Jolissaint reprend le projet, crée un nouveau comité de construction et prépare un nouveau projet moins onéreux. Le 22 février 2016, l'équipe et les enfants sont heureux d'investir le nouveau bâtiment situé à la Place des Sports 3. L'inauguration et les 20 ans d'existence de la crèche de Courgenay ont été fêtés le 3 septembre 2016.



Au vu de tous les changements, la direction et le comité de la crèche décident de changer les statuts et de créer un nouveau nom pour le centre d'accueil. Le nom de Scoubidou est définitivement abandonné et laissera la place au CAP'E (Centre d'Accueil Pour Enfants).

Situation géographique

Courgenay est l'un des plus grand village d'Ajoie par son nombre d'habitants, 2099 (décembre 2008). Le village est desservi par le réseau autoroutier et par la voie ferrée. L'agriculture et les industries font partie de la vie du village. Courgenay se trouve dans le Jura, à 5 kilomètres au sud-est du chef-lieu Ajoulot, Porrentruy. C'est un village de campagne, mais qui se veut actif et motivé.



Organigramme

Notre structure est une association. Elle est subventionnée par le canton (60%) et par la répartition des charges de toutes les communes du Canton (40%). Elle est représentée par une association de parents qui se retrouve une fois par année en assemblée générale.

Un comité a été mis sur pied. Ce dernier se retrouve environ 6 fois par année avec la directrice pour discuter de différents sujets concernant la crèche. En dessous du comité, se trouve la directrice, puis la responsable de site de Cornol ainsi que la responsable pédagogique et les éducatrices ainsi qu'une gestionnaire en intendance.

Trois stagiaires par année à 100% complètent l'équipe éducative, ainsi que différents jeunes en formation accueillis tout au long de l'année.

c. La mission de la crèche

Notre mission est d'offrir à TOUS les parents un lieu d'accueil sécurisé pour les enfants de 2 mois à 12 ans, encadrés par une équipe de professionnels pour tout ou partie de la journée.

d. Le soutien à la famille

La collaboration parents-éducatrice est très importante dans la création d'un rapport de confiance réciproque. Toutes les éducatrices travaillent dans ce sens pour le bien-être de chaque enfant accueilli.

La pédagogie spécifique du CAP'E va un peu plus loin dans cette collaboration en défendant « le soutien à la famille ».

Deux différences apparaissent dans la notion de soutien à la parentalité :

1. Soutien du rôle parental :

- ↪ Faire confiance aux parents dans leur rôle de parents : les rassurer, les soutenir dans leurs démarches éducatives en soulignant et en s'attardant sur ce qui va bien. Idéalement, les soutenir dans la découverte de leurs compétences parentales.
- ↪ Faire part de notre regard extérieur, donner (avec tact) des conseils en sachant qu'ils sont les premiers éducateurs de leur enfant. Chercher ensemble des consensus.
- ↪ Les parents nous délèguent le travail pédagogique autour de leur enfant durant leur absence. Ils attendent des professionnels une aide au développement des compétences de leur enfant, un complément à l'éducation familiale.

2. Soutien des besoins parentaux :

- ↪ Rendre service aux parents, en leur offrant une garde adaptée à leur besoin
- ↪ Faciliter la vie des mères, des pères dans leur projet professionnel ou autre
- ↪ Répondre à des situations d'urgence (placements sociaux, divorce, décès,...)
- ↪ Faciliter l'intégration sociale des familles
- ↪ Accueil spécifique pour chaque famille, adapté à leur besoin (pas d'heures d'arrivée ou de départ bloquée, pas de présence minimum exigée)

Nous ne voulons pas inverser les rôles : nous considérons notre lieu d'accueil comme étant « au service des parents », avec un accueil adapté à la demande de chacun et nous ne voulons pas donner la responsabilité aux parents dans la qualité du fonctionnement de notre lieu d'accueil.

Les changements au niveau des familles (restructurées, monoparentales, stressées, étirées...) donnent naissance à de nouveaux besoins. Depuis peu,

la prise en compte de cette réalité nouvelle est aussi dévolue aux professionnels de la petite enfance. Le CAP'E se donne le pouvoir de répondre à ces nouveaux besoins en faisant preuve de souplesse dans la manière d'accueillir les parents (ex : souplesse au niveau des horaires, de la fréquentation, des dépannages, ...).

Nous pensons que le soutien à la parentalité passe par la communication, la confiance et la mise en place de consensus dans certaines prises de décisions quand il s'agit de l'enfant. Conditions, selon nous, indispensables pour un accueil de qualité.

Les pratiques pédagogiques évoquées dans notre projet pédagogique ne correspondent pas toujours aux pratiques éducatives mises en place par les parents. La question se pose alors de connaître la place des parents au sein de notre institution ? Où se trouvent les limites à notre soutien ?

Nous ne faisons pas tout ce que le parent nous demande durant son absence (ex : punitions, fessées...). Nous ne pouvons et ne voulons pas relayer le pouvoir affectif du parent sur son enfant également. Notre rôle étant de définir un cadre propre à la vie en collectivité.

Il est important que la pédagogie appliquée dans notre lieu d'accueil soit approuvée par le parent plaçant. Nous adaptons notre accueil à chaque différent besoin, et à chaque différente situation, mais notre ligne directrice dans la prise en charge de l'enfant (ex : les activités médiatrices, la verticalité) sont bien définies et devront être acceptées.

Pour que le parent ait sa place au sein de notre structure, plusieurs choses ont été mises en place :

- Un tableau à l'entrée ou le parent et l'enfant voient le matin quelles sont les éducateur(trice) qui travaillent.
- Le menu de la semaine est affiché
- Une petite phrase (changée chaque semaine) permet au parent de se sentir bien
- Un espace accueil (avec un canapé) permet au parent de se séparer en douceur de son enfant ou de se détendre dans les moments d'attente.
- Un porte parapluie à l'entrée est à disposition des parents
- Les trois premières places de parking leurs sont réservées.

- Un porte prospectus leur permet de rester au courant des dernières conférences ou tout autre renseignement en lien avec la parentalité.
- Un petit espace pour les entretiens leur est réservé
- Le bureau de la direction se trouve à l'entrée et est vitré pour faciliter le contact journalier avec la direction.



2. Les outils didactiques

a. La verticalité

Dans notre institution, nous avons choisi de travailler en verticalité, ce qui veut dire que nous mettons ensemble des enfants d'âges relativement différents. Le matin, nous proposons aux enfants différentes activités à choix. Les EDE les dirigent vers une activité qu'ils désirent pratiquer. Ceci permet de créer des petits groupes séparés d'âges mélangés. Nous favorisons les échanges entre les différents enfants et laissons libre choix aux fratries de rester ensemble ou de se séparer.

L'enfant peut choisir s'il veut faire une activité dirigée ou une activité libre. Nous tenons à ce que les bébés fassent le plus souvent possible partie des différents groupes, si l'activité proposée le permet.

Ce mode de relation aide à faire de la crèche un lieu de vie favorisant les apprentissages spontanés.



Selon l'équipe, ce mode de garde apporte un certain nombre de bénéfices tels que :

- Favoriser l'échange et la rencontre entre enfants d'âges différents (étant donné la réalité de plus en plus fréquente de cellules familiales restreintes)
- Se confronter et se respecter entre grands et petits
- Libre gestion des fratries
- Proposer des activités en petits groupes verticaux de 8 à 10 enfants
- Éviter que chaque année ou deux ans, l'enfant doive se réadapter à un nouveau groupe, une nouvelle EPE, un nouvel espace de vie.
- Permettre à l'enfant d'avoir une relation privilégiée avec l'adulte de son choix et être en contact quotidien avec l'ensemble des EDE
- Respect du rythme de chaque enfant

« C'est par la contamination d'intérêt pour les activités qu'ils observent, c'est par l'assistance fascinée des petits aux activités des grands qu'autrefois, dans les familles nombreuses, les petits apprenaient sans s'en apercevoir ». (F. Dolto).

Qu'implique la verticalité pour les EDE ?¹

La verticalité implique de travailler avec toutes les tranches d'âges. Les éducatrices travaillent ainsi chaque jour dans un autre groupe et n'ont pas un groupe d'âge attribué.

La transparence et la conception du lieu, de par son architecture, signifient que les EDE sont constamment amenées à travailler sous le regard de leurs collègues et des parents, ce qui n'est pas sans difficulté.

L'accompagnement de l'EDE se fait en référence aux valeurs du projet, à ses connaissances professionnelles et à ses qualités humaines. Leur travail est exigeant. Sa particularité est de vivre avec un groupe, en adoptant son attitude en fonction de l'enfant et du stade qu'il traverse. L'EDE donne une place à chacun sans jamais mettre les enfants en rivalité. Elle n'utilise pas leur état de petit ou de grand comme argument pédagogique (par exemple : laisse-lui ce jouet, il est petit, tu es assez grand maintenant). La différence ne bouscule pas, elle stimule et pousse l'EDE à trouver avec le groupe des stratégies nécessaires à la cohabitation.

b. Le suivi des enfants :

Chaque EDE est référente de plusieurs enfants âgés de 2 mois à 2 ans. Elle assure leur suivi et fait part de ses observations ou remarques aux parents et aux collègues. Elle peut aussi être interpellée par ses collègues à propos d'un enfant dont elle est référente. De nombreux moyens pratiques sont mis en place au fur et à mesure pour assurer une bonne circulation des informations entre les membres de l'équipe. Deux genres de colloques nous regroupent : l'un de type organisationnel, l'autre de type pédagogique.

Ainsi nous sommes partis du principe que chaque EDE participe à toutes les différentes tâches du personnel éducatif, et ce dans tous les groupes (explorateurs, acrobates et UAPE : l'accueil, les activités médiatrices, les jeux

¹ Du bébé au petit écolier : pro juventute, mars 1997

libres, le petit déjeuner, la préparation du goûter sain et son rangement, le repas de midi, la sieste, les trajets d'école, ...).

Le tournus et le partage des tâches ont exigé la mise en place d'un cadre rigoureux afin de garantir la continuité, la stabilité et la souplesse.

Le fait de travailler en équipe et en verticalité exige beaucoup de maturité de la part des EDE afin d'accepter que certains parents ou enfants aient leurs préférences.

c. Les activités médiatrices²

L'activité médiatrice doit permettre à l'enfant de découvrir le monde et de se découvrir lui-même avec l'aide de l'éducatrice. Le fait de susciter l'intérêt et la curiosité de l'enfant l'amène à s'ouvrir au monde et ce sujet est un point très important dans la pédagogie de la crèche. Ces différentes occupations permettent aux enfants d'entrer dans l'apprentissage social dans la mesure de ses moyens et de développer ses perceptions. Il s'agit donc de stimuler l'enfant et de lui apprendre à se confronter aux exigences afin de devenir plus autonome.

Cette pédagogie vise plusieurs buts. Tout d'abord, de développer *une relation individualisée*. La présence attentive de l'adulte et la constance dans les attitudes éducatives favorisent l'épanouissement de l'enfant. L'éducatrice veille à accompagner l'enfant dans son projet. Ceci permet à l'enfant la confrontation et l'adaptation aux autres. Pour ce faire, l'enfant devra *s'exprimer par soi-même* afin de dévoiler ses attentes, ses difficultés ou ses appréciations.

Toutes ces attitudes apportent à l'enfant la sécurité nécessaire à son développement. Du fait que l'enfant se retrouve en compagnie d'autres enfants et adultes, il apprend à *se socialiser* et à trouver sa place dans le groupe d'enfants et *avoir du plaisir*. L'imagination de l'enfant lui permet de créer son propre chef-d'œuvre, *à être créatif* tout en utilisant différentes matières et à avoir différentes sensations. Ainsi il découvre *différentes textures* tout en développant sa *motricité fine*.

Le fait de se retrouver à plusieurs permet à l'enfant de *se concentrer davantage* et de *développer ses dimensions affectives*. Lors de chaque grande fête telle que Noël, fête des Mères,..., l'enfant peut ramener un bricolage à la maison. Cela peut aussi l'aider à s'adapter à cet environnement inconnu dans un

² Terme amené à l'équipe par M. R. Frund

premier temps. En ce qui concerne les écoliers, étant donné que leur présence est parfois restreinte, seuls les enfants qui le désirent feront un bricolage.

d. L'autorité

Il se peut que l'on doive intervenir auprès d'un enfant qui perturbe la collectivité. Dans ce cas-là, nous allons inviter l'enfant du groupe et s'installer dans un endroit de la salle qui pourra lui permettre de se calmer (petite chaise au bureau de calme dans la salle). Nous prenons le temps nécessaire à lui expliquer l'isolement (perturbe la collectivité) et nous le laissons réfléchir à ses actes un petit moment.

C'est l'EDE qui a isolé l'enfant qui met fin à la sanction.

Les stagiaires de peu de temps ne sont pas autorisées à punir les enfants. Nous leur demandons de s'approcher d'une éducatrice. Celle-ci en prend la responsabilité.

L'un des points forts du travail d'équipe réside dans le fait qu'une EDE peut passer le relais en tout temps lorsqu'elle atteint ses limites.

Nous avons suivi des cours de communication non-violente et appris des techniques lors de notre formation Faber-Mazlish.

e. Les sorties

Les sorties sont définies selon les thèmes ou envies des enfants ou des EDE. Les informations nécessaires à une bonne organisation sont transmises par écrit aux parents une semaine avant la date de la sortie. L'autorisation du parent, par sa signature, est obligatoire. Les EDE ne discutent aucune décision parentale.

Il se peut qu'une petite contribution soit demandée aux parents, ainsi que les rehausseurs ou autres autorisations.

Les sorties sont proposées uniquement aux enfants de plus de trois ans et supervisées par la responsable pédagogique. Les parents n'ont aucune obligation, leur enfant peut rester dans l'institution avec un autre groupe. Le projet institutionnel est suivi à la lettre.

Avant la sortie, les éducatrices se distribuent la responsabilité de chaque enfant et ce jusqu'au retour dans l'institution. Afin d'éviter tout danger, nous favorisons les déplacements en transports publics

En ce qui concerne la fête d'Halloween, nous avons décidé de parler de la « fête de la citrouille » et de confectionner un repas spécial autour de la citrouille. Il n'y a pas de déguisements proprement dits, mais chacun sera invité à porter quelque chose d'orange ce jour-là, par exemple.

Pour carnaval, la crèche participe au cortège organisé par le village. Seuls les enfants de plus de trois ans pourront y participer. Les plus petits, et sur demande des parents uniquement, participeront en poussettes au cortège et rentreront à la crèche une fois le cortège terminé. Ils ne se rendront pas au goûter dans la salle. Les éducatrices marqueront la journée avec un petit accessoire fantaisie selon le thème de la journée, mais éviteront les déguisements. Les enfants peuvent venir costumés, mais les masques sont interdits.

En ce qui concerne la sortie à la piscine, il n'y aura pas plus de 4 enfants pour 2 adultes. Toutes les mesures de sécurité doivent être prises, les enfants doivent être munies de bouées, manchons, etc. En aucun cas, un enfant reste seul dans ou aux abords du bassin. Les enfants sont toujours accompagnés d'une EDE responsable aux vestiaires. En aucun cas ils ne restent seuls ou avec un(e) stagiaire aux vestiaires. L'EDE prendra garde de ne pas se dévêtir devant les enfants.

f. Les accueils

Le moment de l'accueil n'est pas seulement un rassemblement, c'est un moment calme et animé par une EDE, dans lequel la notion de partage est amenée. Ce moment clé dans la journée permet à l'enfant de se repérer dans le temps. L'accueil s'anime entre 9h15 et 9h45.

Il est important que les stagiaires soient impliquées par l'EDE dans les moments d'accueil.

Il peut arriver que, lors des accueils, nous ne répondions pas au téléphone. Un message demande aux appelants de rappeler plus tard.

L'accueil débute par l'appel. L'EPE prend soin de nommer chaque enfant et vérifie que chacun est présent. Le contenu de l'accueil varie selon les thèmes et envies. L'EPE propose les activités du matin et les enfants peuvent s'annoncer. Leur choix est respecté dans la mesure de nos possibilités.

La durée de l'accueil varie entre 20 et 30 minutes.



g. Label Youp'là bouge

Youp'là bouge est un projet intercantonal réalisé dans les cantons du Jura, de Neuchâtel et de Vaud. Son but est de promouvoir l'activité physique des enfants dans les crèches, garderies et jardins d'enfants et plus spécialement chez les enfants entre 2 et 4 ans.

Actuellement face à l'augmentation du surpoids chez les jeunes enfants et dans le but de combattre la sédentarité, il est important d'intervenir et de prévenir dès le plus jeune âge. Le manque d'activités motrices peut non seulement restreindre le développement physique et moteur de l'enfant, mais agir également sur divers paramètres tels que la perception, la cognition, le langage, les émotions et la sociabilité. Les enfants aiment bouger spontanément si on leur en donne les moyens et la motivation.

Le but de ce projet est de permettre aux jeunes enfants d'explorer en soutenant au maximum leur potentiel en termes de mouvement spontané (grimper, sauter, rouler, etc) améliorant ainsi leur coordination, leur endurance, leur équilibre.

C'est un programme de mouvement faisant partie intégrante de la vie courante et des activités quotidiennes de la crèche. C'est pour ces raisons que notre

crèche s'est lancée dans ce projet. Une éducatrice a suivi une formation théorique et pratique organisé dans le cadre du programme cantonal de promotion de la santé Alimentation & Activité physique développé par la Fondation O2 avec le soutien de Promotion Santé Suisse. Nous avons également acheté du matériel moteur. Certains d'entre eux sont toujours à portée de main des enfants. Une fois par mois, un thème est choisi en colloque et les éducatrices proposent aux enfants 2 activités par semaine spécifiques à ce dernier (sur un mois, chaque jour de la semaine est consacré à Youp'la bouge, matin et après-midi afin de proposer ces activités à chaque enfant).

Nous nous sommes vues décerner le label au mois d'août 2013, et reconfirmer au mois de mai 2016.

h. La communication

La communication favorise la clarté, la compréhension, la confiance et le respect.

Nous nous inspirons des cours suivis de Fabler – Mazlish, cette méthode aide les enfants aux prises avec leurs sentiments : colères, frustrations...

- Susciter chez l'enfant le désir de coopérer
- Mettre des limites fermes tout en conservant un climat d'ouverture
- Eviter le recours à la punition
- Favoriser l'image positive de l'enfant
- Résoudre les conflits dans une atmosphère de calme
- Encourager l'autonomie
- Utiliser les compliments.

L'équipe a également mis plusieurs outils pédagogiques en place pour une meilleure communication. Etant donné les différents horaires, certaines éducatrices se croisent et n'ont pas la possibilité de communiquer hors colloque.

i. Les outils

– Le cahier de transmissions individuel pour le groupe des explorateurs, et des fiches journalières individuelles pour les acrobates.

Ces documents sont conçus pour retranscrire les informations données par les parents lors des arrivées. Nous l'utilisons également pour écrire les infos importantes durant la journée qui renseignent sur les repas, la sieste, ... Grâce au cahier de transmission, il nous est possible de donner les informations nouvelles aux parents lors des retrouvailles.

– Les colloques

Les normes cantonales en vigueur octroient un 5% de temps hors présence enfant (administratif) ainsi que 2 heures de colloques hebdomadaire. Nous utilisons une partie de ce temps pour nous retrouver en équipe. Un colloque toutes les deux semaines se déroule au sein du CAP'E de 18h45 à 20h45.

Nous avons défini deux colloques :

Un colloque animé par la directrice. Il s'agit de thèmes plus « organisationnels ». Durant ces deux heures, elle informe son équipe sur les changements d'horaires, les retours du comité, de la CEA (commission enfance AJMEA) ou l'AJMEA (Association Jurassienne des Maisons d'Éducatrices pour Enfants et Adultes), ou l'AJAS (association jurassienne pour l'action sociale) ou encore l'ARDIPE (Association Romande des Directeurs d'Institution Petite Enfance) ainsi que tout ce qui concerne les parents, le projet pédagogique, le déroulement de la journée, etc.

Le deuxième colloque animé par la responsable pédagogique concerne les enfants. Elle s'attardera sur les observations des enfants, traitera de différents thèmes ou bricolages, sur les spectacles, les sorties, toutes les activités médiatrices, etc.

3. Les protocoles

a. Les observations

L'observation est un outil essentiel à l'éducatrice, une méthode de référence pour laquelle elle est formée et qu'elle utilise aussi bien pour :

- Orienter ses actions éducatives
- Suivre le développement de l'enfant
- Évaluer le résultat de ses interventions à court terme et ses objectifs à moyen et long terme.

L'observation envisagée ainsi dans sa totalité permet la remise en question, évite de stigmatiser la personne, valorise et rassure l'éducatrice.

Nous discutons de chaque enfant tour à tour en colloque une fois par année, dans la mesure de nos possibilités. Mais les enfants dont le comportement nous interpelle sont prioritaires ainsi que les enfants dont les parents souhaitent un entretien.

Nous utilisons l'UMAN MAP (sur Ipad) pour nos observations et le travail de stimulation auprès des enfants.

b. Les références

Afin d'accueillir l'enfant de moins de deux ans et ses parents dans un esprit de sécurité et de confiance, il est très important pour nous qu'ils soient accueillis par une, tout au plus deux éducatrices, tout au long de son adaptation.

C'est elle qui fait le lien entre la crèche et sa famille, entre lui et les autres enfants. Elle se porte garante de ce lien. Elle assure, dans la mesure du possible, les soins, les siestes et les repas et créer un climat de confiance avec les parents.

C'est l'EDE qui est le plus souvent présente selon l'horaire de l'enfant qui prend soin de lui les premiers temps. Ce système permet de limiter le nombre d'EDE qui entoure l'enfant accueilli.

Il est possible qu'un(e) stagiaire en troisième année de formation ou en stage probatoire de plus de 6 mois s'occupe de l'enfant en compagnie d'une EDE. Ceci uniquement dans un esprit de formation et sur entente avec les parents. Elle est suivie par sa praticienne-formatrice et reste toujours en présence des référentes.

Dans un esprit de cohérence d'équipe, tous changements (sieste, propreté, repas, youpapas...) ou demandes des parents intervenant dans le développement de l'enfant, sont précisés par les EDE référentes dans son cahier de transmission.

La verticalité entraîne une certaine difficulté face aux références. En effet, il est difficile d'avoir une seule référence par enfant. Il arrive fréquemment que ce ne soit pas l'EDE de référence qui transmette les informations lors du départ de l'enfant. De ce fait, il paraît difficile que la relation référente-parents soit exclusive. L'entretien officiel est obligatoirement organisé par la référente, mais les discussions « entre deux portes » ne sont pas exclusives à la référente.

Chaque observation, proposition doit obligatoirement être discutée en équipe avant l'entretien.

c. Les maladies

Si l'enfant tombe malade à la garderie (+ de 38,5 de fièvre), une EDE téléphone aux parents pour les prévenir et leur demander de venir chercher leur enfant. Dans le cas où aucun des deux parents n'est atteignable, l'EPE responsable prend contact avec la tierce personne inscrite sur la convention et lui demande de venir chercher l'enfant.

En attendant l'arrivée des parents, et pour éviter au maximum les éventuelles contagions, ainsi que pour le bien-être de l'enfant malade, une personne de l'équipe (si le nombre d'employés est suffisant) prend soin de l'enfant. Souvent, l'enfant se couche sur un transat dans la salle de sieste avec la porte ouverte. Les suppositoires et prise de température sont exclusivement traitées par les EDE ou les étudiants en 3^{ème} année de formation sous la vigilance de l'EDE.

Les enfants atteints de gastro-entérite ou de conjonctivite contagieuse ne sont pas admis à la crèche. Les parents peuvent se voir refuser la garde. Les autres

maladies infantiles sont admises pour autant que l'enfant ne présente pas plus de 38,5° de température.

d. Les poux

Dès les premiers signes, la directrice affiche un mot à la porte prévenant les parents de la présence de poux à la crèche et leur demandent de contrôler la tête de leur enfant. Un courrier leur est envoyé six mois plus tard si la contagion persiste.

Si l'équipe constate une épidémie (plus de 5 enfants porteurs de poux) dans la crèche, un shampoing collectif est effectué avec l'accord des parents.

La plupart du temps, il ne s'agit que de cas isolés. Nous les acceptons pour autant qu'ils soient traités. L'équipe met alors en place des moyens pour éviter la contagion.

e. La médication

Les parents se chargent de nous amener les médicaments adaptés (lors de maladies infantiles bénignes) ou de nous les faire parvenir (livraison pharmacie). L'équipe ne prend aucune responsabilité en ce qui concerne l'achat des médicaments.

Lors de médication à la crèche, les parents reçoivent une « fiche de médication » sur laquelle ils inscrivent le nom de leur enfant, la posologie exacte, les dates et heures des différentes prises. La fiche doit être remplie, datée et signée par le parent présent pour tous les médicaments, même homéopathiques (exception faite du gel dentaire OSA). Pour éviter toute erreur, avant d'administrer le médicament, l'EDE responsable fait vérifier à une collègue la dose, le nom du médicament et l'enfant (exception faite à l'UAPE si l'EDE est seule avec les enfants). Toutes deux signent le document une fois le médicament administré.

A l'inscription de l'enfant (1^{er} entretien avec la directrice), les parents peuvent signer l'acceptation d'administration d'homéopathie et de suppositoires ou pastilles ou sachets de dafalgan (administré par une EDE si elle n'a pas pu atteindre les parents).

Un dossier des évictions conçu pour les collectivités enfantines est toujours consultable au CAP'E ou sur internet.

f. Les demandes de placement

- Attribution de places :

Dès le premier contact, nous nous attachons à accueillir le parent et l'enfant d'une manière chaleureuse et rassurante.

Le premier contact se fait en général par téléphone (ou, plus rarement, par une visite à la crèche). Si la directrice est absente, les EDE demanderont de rappeler aux heures de présence de bureau de cette dernière. La directrice peut alors placer l'enfant en liste d'attente commune ou fixer une rencontre avec les parents et l'enfant pour un éventuel placement.

En parallèle, une liste d'attente interne est tenue à jour par la directrice. Chaque parent qui désire inscrire son enfant dans notre structure passe automatiquement par la liste interne et est également inscrit sur la liste d'attente commune à toutes les crèches du Jura, y compris les crèches à domicile.

Lorsqu'une place se libère, la directrice informe les parents demandeurs. Un premier entretien est planifié.

Il est demandé aux parents, lors de ce premier contact, de rappeler la crèche tous les trois mois afin de confirmer leur demande.

- Premier entretien :

L'entretien dure de 45 minutes à 1 h.

La directrice accueille le(s) parent(s) et l'enfant dans son bureau et leur présente l'institution. Elle s'attache à expliquer chaque point du règlement, présente les statuts de l'association. Elle pointe, avec eux, les grandes lignes du projet pédagogique et leur propose à lire. La directrice fait ensuite visiter la crèche et présente les membres de l'équipe présents ce jour-là. Lorsque l'enfant ou le bébé nécessite une référente, c'est lors de ce premier entretien que la directrice décide, d'après les horaires de présence de l'enfant, laquelle des EDE remplira ce rôle.

Elle fixe, en accord avec les parents, la date des trois premières adaptations et en informe l'EPE référente.

Les dates d'adaptation se fixent en général selon les horaires et jours de fréquentation. La Référente, d'entente avec le parent, peut modifier les dates des deux dernières adaptations pour un meilleur accueil.

g. Les adaptations

Nous conseillons vivement aux parents **des bébés (jusqu'à 24 mois) 3 étapes d'adaptation** :

La première : le(s) parent(s) et le bébé font connaissance avec la crèche. Ils restent avec les autres enfants et l'EDE de référence durant environ une demi-heure. Les parents et la référente profitent de ce moment pour remplir la fiche d'adaptation et font connaissance. Nous mettons un accent particulier à l'accueil et à la discussion avec les parents et l'enfant afin de créer une relation de confiance. Cette relation de confiance permet à l'enfant une meilleure intégration. Ensuite, nous invitons les parents à laisser leur enfant durant 30 minutes à la crèche.

La deuxième : le(s) parent(s) et l'EDE choisissent un moment dans la journée durant lequel bébé sera bien éveillé. Il confie le bébé à l'EDE référente et tente une séparation plus longue, celle-ci peut durer de 30 min à 1 heure (selon comment s'est passée la première séparation).

La dernière : le(s) parent(s), en collaboration avec l'EPE, amène(nt) idéalement le bébé pour un repas (légumes, biberons, fruits) ou une sieste. Le temps de séparation est encore augmenté.

Il est important que les parents disent au revoir à l'enfant et lui expliquent qu'ils le confient à l'EDE durant leur absence et qu'ils viendront le rechercher à un moment précis de la journée.

Nous conseillons aux parents **des plus grands enfants (à partir de 24 mois) 3 étapes d'adaptation également** :

La première : le parent amène l'enfant, il le déshabille et le laisse à l'EDE présente. La séparation ne dure pas plus de 30 minutes. Nous demandons aux parents de rester disponibles (numéro de portable) au cas où l'enfant pleurent beaucoup.

La deuxième : suivant comment s'est passée la séparation, l'EDE et les parents décident de la suite : nous renouvelons l'opération en augmentant la durée de séparation (1h à 2h),

La dernière : Soit nous augmentons encore le temps de séparation soit l'enfant débute directement selon l'horaire décidé.

Nous nous adaptons aux différentes situations, le temps de séparation peut varier.

Dans tous les cas, la crèche ne facture pas les 3 premières adaptations. Si les EDE et le(s) parent(s) décident de prolonger le temps d'adaptation, il leur sera facturé selon les horaires d'inscription prévus.

Nous faisons confiance aux parents, c'est pour cette raison que les différentes étapes susmentionnées sont conseillées (pour les plus de trois ans) et non exigées. Nous laissons le parent libre de choisir s'il faut une adaptation ou pas. Dans les cas où le parent n'en désire pas, l'EDE lui demande un numéro de téléphone et une personne pour venir rechercher l'enfant au cas où ce dernier pleurerait beaucoup.

h. Les sureffectifs

La capacité d'accueil de la crèche est de 20 enfants, à l'UAPE Courgenay 13 et l'UAPE de Cornol, 13 également. Les normes cantonales nous autorisent cependant à accueillir de 8 à 10 enfants de 2 à 4 ans et de 12 à 15 écoliers par éducatrice.

Un léger sureffectif est toléré et géré comme il se doit par les EDE.

i. Les placements d'urgence

Comment répondre au mieux et dans un esprit d'équipe aux différentes demandes de placements en urgence ?

Il est difficile de lister les cas d'urgence, chacune en fait sa propre représentation et y répond différemment. Pour une meilleure corrélation, un laps de temps est mis à disposition de l'EDE pour prendre contact avec une responsable (pédagogique ou directrice) qui prend elle-même la décision et ainsi, en endosse la responsabilité.

j. Les anniversaires

Les parents peuvent amener un gâteau pour fêter l'anniversaire de leur enfant (même si ce n'est pas le jour même). L'équipe organise un petit goûter « festif ». Sur demande, nous prenons volontiers quelques photos souvenirs avec l'appareil photo des parents. Nous avertissons ces derniers de ne pas rendre les photos publiques.

k. Les trajets d'école

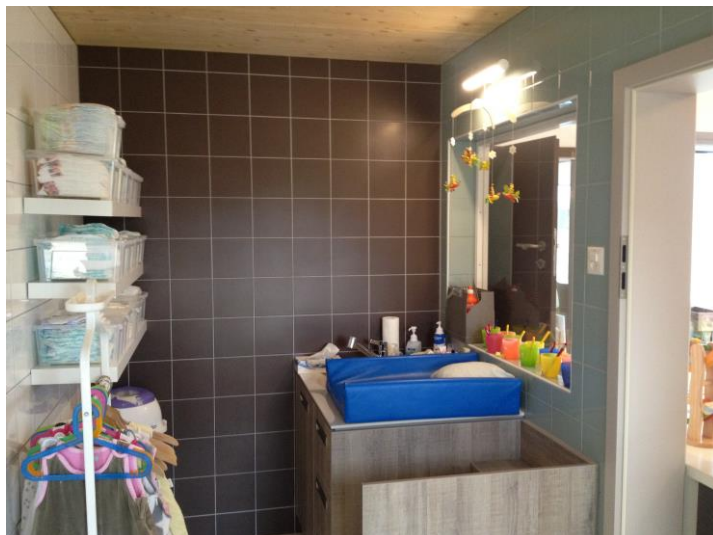
Dans la mesure de nos possibilités, c'est l'EDE qui accompagne les enfants sur le chemin de l'école. Pour des questions d'organisation, il arrive souvent que cette responsabilité soit laissée aux stagiaires.

L'EDE ou la stagiaire se place en fin de course et garde ainsi un œil attentif sur tous les enfants qui se donnent la main par deux.

l. Les moments de change

Les stagiaires de quelques jours ne sont pas autorisées à changer les enfants. Comme il s'agit de l'intimité des enfants, la qualité de l'environnement doit être propice à rendre ce moment le plus agréable et rassurant possible. L'EDE explique chacun de ses gestes à l'enfant, elle prend du temps et se consacre uniquement à l'enfant (pas de discussion avec une collègue à ce moment-là par exemple). Elle évite de le mettre mal à l'aise en lui parlant de ses parties intimes (même en « rigolant ») et ne le chatouille pas sur le ventre, par exemple. Si l'enfant a peur d'aller sur la table à langer, il est possible de descendre le coussin à langer et de le changer sur le sol. L'EDE accompagne les plus grands sur l'escalier afin qu'ils puissent grimper « seuls » sur la table à langer (autonomie). Ceux qui savent et qui le désirent peuvent également se dévêtir seuls. Un protocole lié à l'hygiène et aux soins est affiché dans la salle de change.

Les couches ainsi que les serviettes humides sont fournies par les parents lors de chaque accueil (le CAP'E ne stocke pas les couches et les lingettes)



m. Les fêtes religieuses

L'équipe a choisi de construire des activités autour des fêtes suivantes : **Noël, Pâques, St-Martin, la fête des Rois, la fête de mères, St-Nicolas et Halloween.** Pour l'équipe, ces fêtes sont symboliques à l'image de notre région et permettent simplement à l'équipe la création d'activités avec les enfants.

Les activités proposées sont des bricolages, des poésies, des chansons, de la cuisine. Les chansons et les poèmes ne parlent pas de personnages religieux. L'équipe répond aux éventuelles questions des enfants dans la limite de ses connaissances religieuses et transmet aux parents l'intérêt de leur enfant à ce sujet.

L'équipe reste ouverte à toute discussion avec les parents.

n. La socialisation

Certains enfants sont accueillis que quelques heures par semaine. Les parents choisissent de nous les confier pour les préparer à l'école enfantine, pour leur apprendre à vivre en collectivité, pour apprendre à se séparer pour mieux se retrouver, ... Nous remarquons que les parents ont des attentes face au CAP'E ; ils préfèrent que leur enfant participe à des activités médiatrices, plutôt que d'aller en promenade par exemple. Nous prêtons attention à ce que les enfants en socialisation participent le plus souvent possible aux activités médiatrices, tout en laissant le choix du jeu libre.

o. L'objet transitionnel

Nous favorisons la présence de l'objet transitionnel dans notre structure. Il aide l'enfant durant son adaptation, il fait le lien avec la maison, il est présent lors des chagrins. Nous favorisons sa séparation en le glissant de temps à autres dans le meuble à doudous selon la demande des parents. Nous aidons l'enfant à s'en séparer lors des repas en le laissant sur un meuble tout près de lui par exemple.

p. Les jumeaux

Le choix pédagogique de notre institution donne place à la libre gestion des fratries. Il en est de même pour les jumeaux. Les enfants choisissent de faire l'activité en se séparant de son frère ou de sa sœur ou pas. Nous pouvons trouver des consensus avec les fratries pour qu'ils se séparent un peu plus souvent, selon la demande des parents.

4. Les outils pédagogiques

Il est important, pour avoir un accueil de qualité dans notre crèche que les valeurs de l'équipe soient posées et discutées. Cela favorise l'ouverture sur des façons différentes de percevoir et d'agir.

En conclusion, les valeurs que prône la crèche scoubidou sont des valeurs essentielles dans la construction du lien entre les familles et les éducatrices. Ces dernières favorisent le bon développement de chaque enfant confié.

a. Les valeurs défendues et leurs définitions

- *La crèche : un lieu pour apprendre, un lieu pour jouer ?*

- Qu'est-ce que le jeu en général et à quoi sert-il ?

Aide au développement de l'enfant, à se découvrir, entrer en relation avec l'autre (enfant ou adulte), plaisir, partage, numérisation (jeux de société), respect des règles, patience, créativité, plaisanterie, se recréer, communication verbale et non verbale, se construire (intellect + affect), situation d'apprentissage, langage, découverte du monde.

- Qu'apporte le jeu libre en plus ?

Imitation, pas de sensation d'échec, imagination, rodage, jeu de rôle, symbolique, + d'interactions, curiosité, sert à raconter ses ressentiments, son ressenti, + d'ouverture aux autres, expérimentation, répond au besoin de liberté (écoliers), besoin de création, d'intégration. D'abord l'enfant joue simultanément avec l'autre (côte à côte), puis en interaction avec l'autre. Il va imiter son camarade, son vocabulaire. Il va imiter l'adulte en différé (qd maman passe l'aspirateur, la coiffeuse, ...).

Le CAP'E offre un espace « jeux d'eau » qui permet à l'enfant de se détendre et de profiter des bienfaits de l'eau à toutes saisons.



Les éducatrices s'organisent pour laisser du temps de jeux libres aux enfants selon la dynamique du groupe. Elles favoriseront la création de petits groupes. Il est important que l'adulte intervienne le moins possible dans le jeu libre. L'EPE profite de ce temps pour observer l'enfant dans son individualité et dans le groupe.

- *Plaisir et bien-être de l'enfant*

L'attention, la communication (humour), veiller à son bien-être physique et psychique peut permettre à l'enfant de s'épanouir durant le laps de temps passé dans notre structure d'accueil. Nous nous attachons à essayer de lui permettre de se libérer l'esprit, d'oublier un court instant les soucis qu'il peut rencontrer tout au long de sa vie et d'y trouver du plaisir par le jeu, les activités variées (sorties, bricolages...) qui lui sont proposées.

- *Affection*

L'enfant réclame de l'affection indispensable à son bon développement. Nous sommes attentives à lui procurer cette attention par le toucher (s'il a besoin d'être rassuré) et par le langage verbal. Toutefois, nous respectons son intimité et évitons de lui faire des bisous ou des gazouillis sur le ventre. La demande de bisous doit venir de lui et non de l'éducatrice.

- *Equité*

Nous sommes très vigilantes aux rapports que nous entretenons avec l'enfant. Nous nous devons d'être neutres envers chacun et d'avoir la même action éducative envers tous. Notre disponibilité envers l'enfant peut varier selon ses besoins, ses difficultés. Toutefois, le favoritisme reste un acte inapproprié dans notre action pédagogique.

- *Souplesse dans nos sanctions pédagogiques*

Avec les enfants, nous veillons à la sécurité en fixant des règles de collectivité tout en intervenant de manière négociable. Nous prenons davantage de temps à expliquer avant d'intervenir plus strictement. La punition est le dernier recours et par punition nous entendons : mettre l'enfant à l'écart du groupe en l'invitant à s'asseoir quelques minutes sur la chaise du calme à quelques mètres des autres enfants. Il aura ainsi le temps de réfléchir à ses actes. Cela lui permet de comprendre qu'en agissant ainsi, il met en péril la collectivité et que l'EDE est garante de la sécurité.

- *Souplesse dans l'accueil*

Le bien-être de l'enfant est intimement lié au bien-être de la famille. Ainsi, pour optimiser le bien-être de chaque enfant accueilli, nous offrons aux parents une souplesse dans l'accueil. L'IPE s'adapte, dans la mesure de ses possibilités, aux différents besoins de placements des familles.

- *Honnêteté-transparence*

L'équipe fait preuve d'honnêteté envers chaque parent. Tout ce qui se passe avec leur enfant leur est transmis et expliqué. La confiance auprès des parents

passer par la communication et l'écoute. Ce lien se tisse entre les trois parties (enfant, parents, professionnels).

- *Respect du besoin des parents*

Dans la mesure des possibilités institutionnelles, nous répondons strictement aux besoins et demandes des parents par rapport aux rythmes et besoins de leur enfant.

Pour atteindre cet objectif, nous sommes à l'écoute des parents durant l'accueil de l'enfant et durant les entretiens de parents. Un cahier de transmission journalier individuel pour les plus petits et des fiches récapitulatives pour les plus grands, dans lesquels tout est noté sur l'enfant présent à la crèche, est utilisé par l'équipe. Toutes les demandes et constatations y sont retransmises.

Dans un esprit de collaboration, nous mettons, avec les parents, un certain nombre de consensus entre leurs besoins, ceux de leurs enfants et ceux de l'IPE.

Notre institution a choisi de respecter le choix des horaires des parents selon leur besoin. De ce fait, le CAP'E ne bloque pas d'heure d'arrivée, ni de départ des enfants.

- *Ecoute*

L'écoute des parents et des enfants est un outil très utilisé dans notre structure. Cela donne lieu à une confiance mutuelle sur les trois pôles (enfants, parents, professionnels). Nous prenons un maximum de temps pour écouter et observer. Des entretiens individuels sont mis en place sur demande des parents ou de l'IPE. L'équipe se retrouve en colloque toutes les deux semaines pour échanger autour des différents thèmes liés à la petite enfance et questions soulevées par la vie de notre institution.

- *Droit à la différence*

Nous ne faisons aucun jugement sur les enfants, leurs familles et les collègues. Nous ne faisons aucune généralité, chaque situation est différente et appelle au respect. Nous recherchons des compromis avec les familles si nécessaire et restons ouverts à toute proposition. Nous accueillons des enfants en situation de handicap dans la mesure où notre structure nous le permet. Nous

expliquons la différence aux autres enfants par des histoires, des jeux et autres activités.

L'intégration des enfants en situation de handicap dans nos institutions reste un thème cher à l'équipe.

- *Empathie*

Nous tenons à garder une distance professionnelle avec la famille, les enfants et les collègues. Dans ce sens, nous choisissons de vouvoyer les parents, par exemple.

Il nous arrive de faire appel à des instances d'action sociale telles que l'AEMO (service d'Action Educative en Milieu Ouvert) ou le SEI (Service Educatif Itinérant) si des situations sortent de nos compétences. Nous nous mettons à la place des parents, des enfants, afin de pouvoir répondre professionnellement à leur besoin.

- *Autonomie*

Nous accompagnons l'enfant vers l'autonomie en le laissant faire par lui-même. L'EPE adopte alors un rôle de guidance. Etre autonome, c'est avoir la faculté d'agir librement par soi-même.

Etant donné que nous fonctionnons dans la verticalité, le mimétisme est très présent dans notre crèche. De ce fait, les plus petits apprennent des plus grands.

Nous évitons de porter les plus petits afin de leur permettre d'évoluer dans leur développement. Nous amenons chaque enfant à l'ouverture du langage en leur lisant des histoires. Nous accompagnons l'enfant dans l'habillement, le lavage des dents, Une multitude de petites choses avec lesquelles l'enfant apprend à grandir et à se débrouiller seul.

- *Confiance*

Nous ne jugeons pas les parents et les enfants, nous avons confiance en eux. Nous partons du principe que chacun nous dit la vérité. Nous gardons notre distance professionnelle et nous faisons place à la transparence.

- *Intégration*

Nous organisons une fête réservée aux parents une fois tous les deux ans. Le but étant d'intégrer les familles. Nous leur proposons de participer à différentes activités (ex : contes pour adultes, expositions de bricolages de leurs enfants, diaporama, balade gourmande...) qui leur permettront de faire connaissance avec les autres parents et avec l'équipe éducative (certains parents ne nous connaissent pas).

L'année qui suit, nous offrons la possibilité aux enfants de participer au spectacle de Noël. Les enfants se produisent sur une scène, devant leur famille. L'équipe propose un thème (l'apprentie sorcier, l'Afrique, le mariage de la Souris, le Moyen-Age, ...) puis met en place des scénettes, des chorégraphies toutes simples. A la fin du spectacle, le verre de l'amitié est partagé par tous.

- *Solidarité*

L'envie de l'équipe depuis longtemps a été de s'approcher du monde du handicap, ainsi que des personnes âgées, afin d'apporter des expériences de vie aux enfants, de décroquer, d'observer que malgré leur différence, les personnes en situation de handicap ont des capacités, des compétences et des qualités. L'intergénérationnel apporte beaucoup de bénéfices aux enfants et à leurs aïeux.

- *Ecologie*

Nous tenons à sensibiliser les enfants dès leur plus jeune âge à protéger la nature.

- Tri des déchets : de grandes boîtes en plastique sur lesquelles sont collées des images représentant les diverses matières récupérées sont utilisées par les enfants et les adultes.
- Electricité : éteindre les lumières et les appareils électriques lorsque nous sortons de la pièce sensibilise les enfants à une économie d'énergie.
- Récupération : nous nous attachons à offrir du papier déjà utilisé aux enfants (proposé par des bureaux) ou des chutes de papier (distribués par les imprimeries). De même, nous listons appareils ou mobilier utiles à l'IPE et les parents nous lèguent ce dont ils n'ont plus l'utilité.

- Restes des repas : les écoliers se servent eux-mêmes à midi. Nous leur demandons de ne pas prendre trop afin de pouvoir finir leur assiette. Le pain sec est déposé au centre de tri de Courgenay
- Économies écologiques : nous déchirons les feuilles de papier de ménage par la moitié lorsque nous désinfectons les tables à langer. Une économie de la moitié du stock de papier de ménage est donc ainsi réalisée. Nous avons renoncé à utiliser des essuie-mains en papier avec les enfants car ils en utilisent beaucoup trop. Nous changeons de linge à mains une fois par jour au minimum.
- Nous utilisons des produits ménagers non polluants.
- Recyclage : nous proposons du matériel de récupération pour nos bricolages.

5. Les outils institutionnels

a. Les arrivées et départs de l'enfant et de son parent

Avant que l'enfant quitte son parent, l'EDE qui accueille la famille prend du temps pour expliquer à l'enfant ce qui va se passer (si ce n'est déjà fait par le parent).

Pour l'équipe, il est important que l'adulte exprime à l'enfant qu'il comprend sa réaction sans essayer de l'amuser ou le faire rire pour qu'il puisse oublier son chagrin. En réalité, le bébé est placé par l'adulte, ce n'est pas lui qui l'a choisi. Il a besoin d'un temps d'adaptation aux changements. Pour que la séparation se passe au mieux, nous conseillons aux parents d'apporter un objet transitionnel (doudou).

C'est lors des adaptations que le parent est informé de nos observations. En effet, certaines adaptations se passent sans difficultés, c'est par la suite que l'enfant refuse, durant un laps de temps indéfini, de quitter son parent. Nous conseillons aux parents de tenir bon et d'expliquer à l'enfant pourquoi il est placé en crèche.

L'équipe a aménagé un petit coin réservé aux familles le temps de la séparation et des retrouvailles, il s'agit du « coin canapé » se trouvant dans la salle d'accueil. Nous conseillons aux parents de quitter, dans la mesure du possible, l'enfant dans cette pièce. Si l'EDE est occupée avec le groupe ou que l'enfant désire que son parent entre dans la salle de jeux, cela est possible à condition de retirer ses chaussures ou de mettre les patins réservés à cet effet.

Si l'enfant résiste et ne désire pas entendre les propos du parent ou de l'EDE, cette dernière propose de prendre l'enfant et de l'emmener dans la salle de jeu pendant que le parent quitte l'IPE. Celui-ci est informé qu'il peut sans autre téléphoner à la crèche pour se rassurer.

Certaines séparations peuvent être longues et quelques fois très difficiles. Il est donc important que l'EDE qui vit ses séparations en informe ses collègues lors de colloques afin que des solutions et stratégies soient trouvées (pour l'enfant, le parent et l'EDE).



Lorsque le parent arrive, un petit rituel a été élaboré par l'équipe. Le parent se rend au vestiaire avec son enfant pour le déshabiller et lui mettre ses pantoufles. Les souliers seront mis dans son casier et la veste crocher sur son cintre. Les goûters sains sont déposés dans le panier à poulie que les enfants pourront descendre et remonter.

L'enfant peut venir en pyjama à la crèche, l'EDE l'habille et lui donne son biberon s'il ne l'a pas encore pris.

Sur le tout autre versant, l'enfant doit faire face aux retrouvailles avec ses parents.

En règle générale, l'enfant est content de les retrouver et se rend de suite vers son parent pour se préparer à partir.

Les retrouvailles sont toutefois très différentes pour chaque enfant. « *Le retour de la mère n'apporte pas toujours un soulagement immédiat : souvent le bébé*

*tourne la tête, tend les bras vers la personne qui s'est occupée de lui et même s'y cramponne. Il peut aussi pleurer ou manifester son euphorie excessive : chacun exprime à sa façon l'émotion qui est la sienne. L'intensité de la réaction correspond plus, parfois, au tempérament de l'enfant qu'au degré de souffrance éventuelle ».*³

Prendre du temps pour l'enfant et son parent est nécessaire. Chacun a besoin de se retrouver : le parent en s'intéressant à ce qu'a fait l'enfant et l'enfant de voir qu'on ne l'a pas oublié et que son parent est content de le retrouver.

En ce qui concerne les départs, c'est de la responsabilité des parents que d'habiller leur enfant.

Quand les enfants sont assez grands pour partir seuls aux activités, l'EPE veille à les faire partir à l'heure. Par contre, elle ne prend pas la responsabilité de l'habiller et l'accompagner s'il s'agit d'une activité extrascolaire (ex : Hockey).

b. L'hygiène

Pour le personnel, maintenir l'hygiène en crèche est un acte important. Toutefois, il est impératif de ne pas tomber dans l'extrême. Nous ne sommes pas un lieu médicalisé. De ce fait, nous ne prenons pas de précautions extrêmes dans le séchage des mains, nous avons renoncé aux essuie-mains en papier, préférant le linge en tissus (plus écologique) que nous changeons chaque fois qu'il est très mouillé ou salit.



Les enfants placés en collectivité sont confrontés aux maladies infantiles contagieuses. Pour éviter un maximum la contagion, nous avons listé quelques points importants à suivre dans notre travail sans pour autant pouvoir éviter toutes les contaminations.

³ De Truchis, C. 2002, l'éveil de votre enfant : le tout-petit au quotidien, Albin Michel, p. 199

Les moyens les plus sûrs de lutter contre les microbes en tout genre sont :

- Le lavage et la désinfection des mains plusieurs fois dans la journée
- La désinfection

c. Les repas



- Le déjeuner :

Le moment du déjeuner est un moment important, convivial, de détente. Il permet à l'enfant de prendre des forces pour la journée en compagnie de ses camarades. La garderie propose un déjeuner aux enfants qui arrivent entre 6h30 et 7h30. L'EDE sert des déjeuners variés (tartines avec différentes variétés de pain, lait ou jus d'orange...). Nous restons à l'écoute des parents si un aliment ou autre liquide ne convient pas à l'enfant (ex : cacao).

Il peut arriver qu'un enfant ne veuille rien manger, ni boire au petit déjeuner. Dans ce cas, nous nous organisons avec les parents et trouvons ensemble des solutions. Pour les enfants qui arrivent après 8h00, et qui n'ont pas eu la possibilité de déjeuner à la maison, ce sont les parents qui amènent de quoi déjeuner. L'EDE lui offre une place et s'occupe du reste du groupe. Les plus petits peuvent arriver en ayant bu ou pas leur biberon.

- Le goûter sain :

- Afin de démontrer l'importance des fruits et légumes pour la santé, le CAP'E propose le goûter sain. C'est un moment commun qui a lieu en milieu de matinée où tous les enfants participent en amenant un fruit ou légume cru qu'il partage avec ses camarades. En demandant à l'enfant d'amener le goûter sain, nous visons à sensibiliser toute la famille, à favoriser l'ouverture aux différents goûts et à favoriser le partage (l'enfant partage chaque matin le fruit qu'il a amené avec son camarade).

Il arrive que, pour certaines occasions (anniversaire, départ), des enfants amènent un gâteau. Dès lors, nous proposons aux enfants de manger d'abord les fruits, puis le gâteau (uniquement si celui-ci ne peut pas être mangé pour le dessert de 12h ou le goûter de 16h).

Durant le goûter sain du matin, aucun autre aliment sucré n'est donné à l'enfant (ex : chocolat, sirop, ...). La boisson de base proposée aux enfants est l'eau. Suivant les saisons, ils nous arrivent de proposer des jus de fruits frais pressés ou du thé chaud aux fruits non sucré.

Les parents déposent les fruits du matin dans le panier à poulie.

- Le repas de midi :

Les enfants mangent le repas entre 11h30 et 12h00, mis à part les plus petits pour lesquels nous respectons leur rythme et leurs besoins.

La GEI (gestionnaire en intendance) s'occupe de la préparation du repas et installe les aliments sur un chariot. Quand cela est possible, ce sont les enfants qui mettent la table avec un adulte. Durant le repas, les enfants qui le peuvent, se servent eux-mêmes et choisissent la quantité qu'ils désirent. De ce fait, nous leur demandons de goûter. Lors du deuxième passage, l'enfant peut se servir de ce qu'il désire. Dans le cas où l'enfant ne veut plus terminer son assiette, nous lui proposons de manger encore une ou deux petites cuillères et de laisser le reste.

Lorsque le repas est accompagné d'une sauce, nous fournissons des papiers de ménage à chaque écolier et enlevons le pull s'ils ont un t-shirt dessous. Les plus petits portent toujours une bavette ou un petit tablier.

Nous les invitons à manger proprement, en utilisant le couteau et la fourchette. Après le repas, nous offrons, aux enfants qui le désirent, un choix de fruits comme dessert.

En ce qui concerne les plus petits, les parents amènent le nécessaire (lait, bouillie, eau minérale) marquée du prénom de l'enfant. Nous utilisons des biberons fournis par le CAP'E afin d'éviter les pertes. L'EDE prendra soin de prendre le bébé dans ses bras pour lui donner le biberon. Lors de l'apprentissage à la cuillère, L'EPE référente convient de la stratégie la mieux adaptée pour le bébé (ex : le laisser manger avec les doigts, lui donner avec la cuillère, ...).

- Le goûter (16h) :

Le goûter est un moment d'échanges entre les enfants.

Les enfants goûtent vers 16h00 (excepté les bébés qui mangent selon leur rythme).

Après le goûter, l'équipe éducative demande aux enfants de débarrasser leurs verres ainsi que et de mettre leurs déchets dans les différents containers.

Lors de chaque repas, les enfants restent prioritaires, les adultes mangent en fonction de ce qu'il reste. En ce qui concerne le petit-déjeuner et le goûter, les adultes ne sont pas comptés pour les quantités.

d. La sieste :



- Les procédures

Chez les acrobates, les enfants sont couchés sur un transat sous une petite tente (seulement si l'enfant est à l'aise). Chaque enfant a sa propre taie qu'il déposera sur son coussin.



Les explorateurs dorment dans des petits lits fermés par des plexiglas sur les côtés dans une salle de sieste, ou dans un berceau dans la salle de vie, tout près des EDE.

Lors du rangement des salles, l'EDE veillera à ce que les taies soient rangées dans les casiers prévus à cet effet et que les draps housse soient changés (exception faite si l'enfant revient le lendemain).

- L'organisation

Les moments de repos s'organisent de manière individuelle suivant les besoins de chacun. Ceci nécessite plusieurs endroits de repos. Cependant un moment fort de sieste, de repos et de calme est organisé après le repas de midi pour les acrobates et les explorateurs.

A partir de 13h, les plus petits partent à la sieste accompagnés d'une EDE qui reste durant l'endormissement. Des hublots aux portes des salles de sieste nous permettent de surveiller les enfants.

Dans l'idéal, l'enfant se réveille de manière spontanée et autonome. Nous suivons les demandes des parents de ne pas coucher ou de réveiller l'enfant lors de la sieste. Il arrive fréquemment que nous trouvions des consensus avec les parents si l'enfant s'endort systématiquement ou que le réveil reste difficile.

Lors de la sieste, chaque enfant a l'occasion de prendre son doudou, sa lolette ou autre. Nous fermons les stores totalement et une EDE se couche à leur côté en attendant que tous soient endormis. Lors d'un endormissement difficile, l'EDE peut passer le relais à une collègue.

Lors du coucher, chaque enfant à son propre transat.

Si un enfant arrive au moment de sa sieste, il est indispensable de lui laisser une phase de transition de 30 minutes minimum. Nous demandons aux parents de ne pas entrer dans la salle de sieste.

Lors de l'endormissement, nous ne laissons pas pleurer un enfant (sauf si les parents en font la demande). En effet, certains enfants ont besoin de pleurer pour évacuer leur stress et pouvoir s'endormir sereinement. Dans tous les cas, nous ne les laissons pas pleurer plus de 10 minutes. Si les pleurs durent, une EDE reste avec lui pour le rassurer, lui chanter une berceuse, ou le bercer dans un landau (suivant l'âge).

Si nous sommes dans le jardin et qu'un enfant dort encore dans la salle de sieste, un adulte reste dans les locaux proches. Nous utilisons un babyphone. Après le repas de midi, un petit repos est organisé pour les enfants qui ne font plus de sieste. Il permet un moment de calme et de détente aux enfants, couchés sur un tapis mousse durant environ 20 minutes. Durant ce laps de temps, une EDE ou une stagiaire est responsable d'eux. Elle veille à assombrir la salle et à ce que les enfants restent couchés durant le temps d'une histoire, un massage ou d'une chanson avec une lumière douce (bougie, veilleuse).

Les écoliers primaires et enfantines restent en haut avec l'EDE et s'adonnent à des jeux de société ou diverses activités. Chaque fois que le temps le permet, ils vont dehors assouvir leur besoin de se « défouler ». Même par mauvais temps, 10 min dehors avant de retourner à l'école, sont appréciés par les écoliers (nous avons des bottes et de pèlerines à disposition).

e. Les ballades

Lors de chaque ballade, une EDE marche devant et une autre ferme la marche. Quelques fois, il se peut que l'EDE parte seule avec des stagiaires en ballade. L'EPE marche derrière et place la stagiaire à l'avant.

Chaque enfant est muni d'un sautoir afin d'être bien visibles pour les automobilistes.

Les stagiaires ne partent jamais seules en ballades, exception faite pour les étudiants 3^{ème} année ou en formation en cours d'emploi avec 2 à 3 enfants.

f. Les « marches à suivre »

Suite à plusieurs questionnements de l'équipe, nous avons décidé de suivre des formations continues en ce qui concerne le feu et les maladies notamment. De ces deux formations ont découlé des marches à suivre :

- Feu :

En cas d'incendie, les sorties de secours sont indiquées. L'équipe doit être à même de pouvoir dire aux pompiers combien d'enfants étaient dans les locaux à ce moment-là. Pour ce faire, les parents trouveront un tableau à l'entrée de la crèche. Les parents indiquent à l'aide d'une perle si leur(s) enfant(s) est(sont) présent(s) ou pas. La responsabilité de placer correctement la perle est laissée aux parents. Pour les écoliers, la responsabilité est laissée à l'EDE qui les accompagne. Lors des promenades, si tous les enfants partent, les perles sur le tableau ne sont pas déplacées. Si des enfants restent (à la sieste par exemple), le placement des perles est modifié en conséquence. Lors d'incendie, nous avons défini un point de rassemblement : devant l'abris PC. Dans le cas extrême où il est préférable de s'éloigner davantage, nous partirons tous ensemble pour se rendre à l'église (endroit toujours ouvert durant la journée).

- Les accidents domestiques :

L'équipe a suivi un cours de formation sur « enfants, bébés, les gestes d'urgence » le 27 février 2009. Ce cours ayant pour but de réactiver les gestes simples de secourisme.

Nous sommes à même, dorénavant, de répondre à des situations d'urgence telle que : étouffement, détresse respiratoire et problème circulatoire.

Une fiche récapitulative des gestes d'urgence est affichée à la crèche.

Le premier maillon reste évidemment la prévention, c'est pour cette raison que nous adaptons notre matériel éducatif à l'âge des enfants.

Un prochain cours sera suivi dans le courant de l'année 2017.

g. La sécurité

Nous avons délibérément choisi de ne pas mettre en place un système de sécurité avec code d'accès à notre porte d'entrée. Nous refusons que les enfants puissent, par un système sécuritaire poussé, avoir peur de l'extérieur... de même, nous offrons à l'enfant la capacité de faire des expériences, sans mettre des tas de systèmes sécuritaires en place afin de ne pas freiner ses acquisitions et son envie de découverte (ex : sol extérieur mou,

ne pas grimper sur les chaises, ne pas courir, ...). L'idée de pouvoir garantir la sécurité physique d'un seul enfant ne justifie pas, selon nous, la mise en place d'un tas de règles de sécurité pour toute la collectivité.

De même, les enfants pourront amener un gâteau d'anniversaire que nous aurons plaisir à partager avec tous les enfants, sans délires sanitaires sur la composition du gâteau, sans règles que le gâteau ne contienne pas d'œufs, ou autre ingrédient décrété « dangereux ». Les enfants cuisinent au sein de notre institution sans devoir porter charlotte et tablier, les éternuements font partie des risques, les doigts dans la pâte pour goûter aussi !

6. Les limites institutionnelles

Après plusieurs expériences professionnelles et discussions dans nos différents colloques, l'équipe s'est rendue compte que certaines institutions demandaient aux parents d'être conformes à leurs propres attentes alors que d'autres s'adonnaient à être conforme aux attentes des parents et de leurs enfants. Les familles ont différents besoins et il est important pour l'équipe de savoir comment et jusqu'où y répondre. La question que pose Bosse-Platière dans son livre : « Accueillir les parents de jeunes enfants »⁴, je cite : « *Ne serait-ce pas une certaine inversion des rôles : ne plus considérer vraiment les lieux d'accueil comme étant « au service des parents », avec un accueil adapté à la demande de chacun, mais donner une responsabilité aux parents dans la qualité du fonctionnement du lieu d'accueil de leur enfant ?* »⁵ nous interpelle...

Devons-nous répondre exclusivement aux besoins des enfants, en fixant des exigences auxquelles les parents doivent répondre ? Ceci pour que l'enfant accueilli ait ce sentiment de sécurité et de régularité à la recherche de son bien-être. Devons-nous répondre d'abord aux besoins des familles et faire preuve de souplesse en mettant notre propre besoin de sécurité et de stabilité en péril ?

L'équipe fait toujours confiance aux parents et sait que ce sont eux les premiers éducateurs de leur enfant. Le parent doit pouvoir se sentir rassuré dans notre lieu d'accueil. Nous restons disponibles pour répondre à leurs

⁴ édit. Erès. Mars 2006

⁵ page 20

différentes interrogations dans la mesure de nos compétences. Nous sommes là aussi pour donner aux parents ce regard extérieur en exprimant nos ressentis et en prodiguant quelques conseils professionnels. Nous sommes en constant partenariat avec les parents. Nous négocions avec eux et trouvons des consensus entre vie familiale et vie en collectivité.

Toutes ces règles émises par l'équipe sont là pour la bonne cohérence entre les parents, les enfants et les éducatrices.

Chacun est tenu de les respecter et de les mettre en œuvre, ceci, uniquement pour le bon fonctionnement de la garderie.



a. Les règles pour les parents

Pour que la collaboration soit professionnelle, nous favorisons le vousoiement avec les parents.

Nous demandons aux parents de ne pas porter les enfants présents à la crèche. Certains enfants pourraient se sentir déstabilisés.

Toutes les armes en jouet (pistolets, épées, couteaux, fusils, ...) ne peuvent pas être emmenées à la crèche. Si l'enfant arrive avec ce genre de jouet, l'EDE l'invite à le laisser dans son casier.

Nous déclinons toutes responsabilités en cas de perte ou de détérioration des jeux.

L'activité médiatrice tient une grande place dans notre projet pédagogique, nous bricolons souvent avec les enfants. Nous mettons tout en œuvre pour ne pas tacher leurs habits, mais une fausse manœuvre est vite arrivée... nous invitons les parents à ne pas mettre de précieux habits à leurs enfants lorsqu'ils viennent à la crèche.

Le parent est prié de noter le prénom de l'enfant sur ses affaires (sac, pantoufles, lolettes, chaussures,...) , pour éviter un maximum de pertes.

Lors des arrivées, les parents déshabillent leur enfant et le mettent en pantoufles. Ceci permet une séparation en douceur et permet également à l'EDE de ne pas quitter le groupe. Ils rangent les affaires de leur enfant dans leur casier, veste sur leur cintre.

Nous demandons aux parents d'amener des couches culottes et lingettes pour chaque jour d'accueil dans le sac de l'enfant.

L'enfant peut sans aucun problème (et l'équipe le conseille) venir à la crèche avec son doudou. Cela facilite la séparation et sert d'objet transitionnel.

En ce qui concerne tous les autres objets (jouets), l'enfant peut également les prendre à la crèche, mais l'équipe décline toutes responsabilités en cas de perte ou détérioration. L'EDE invite l'enfant à prêter son jouet aux autres enfants. S'il ne le désire pas, il le range dans son casier jusqu'à son départ.

b. Les règles pour les enfants

Différentes règles de base sont listées :

- Les règles de protection (sécurité)
- Les règles de fonctionnement
- Les règles de bienséance (politesse)

Protection

A l'intérieur

Les poinçons sont admis dans notre institution, toutefois, nous ne laissons à aucun moment les enfants seuls durant l'activité. Cette activité est proposée pour un petit groupe d'enfants seulement. L'EDE prend le temps d'expliquer les dangers avant chaque utilisation.

La colle chaude est utilisée par les adultes et est mise hors de portée des enfants.

Chaque jeu contenant de petites pièces (légos, mosaïques, perles...) se trouvent à la mezzanine, sous surveillance d'une EDE, hors de portée des moins de trois ans.

Les petites voitures sont laissées à disposition des enfants sous la surveillance d'une EDE (danger petites roues).

L'enfant est invité à s'asseoir à table plutôt qu'à grimper dessus.

A l'extérieur

Les enfants doivent demander pour prendre différents jeux sous le tunnel. Il est plus judicieux de sortir que quelques jeux à la fois.

Les enfants peuvent pratiquer le vélo, la trottinette ou le patin sur le circuit et sur la place piétonne devant la crèche pour les écoliers. Le port du casque est obligatoire.

Les grands qui sont sur les vélos doivent faire attention au plus petits quand ils circulent.



Bienséance

Il est demandé à l'enfant de marcher et de parler doucement à l'intérieur du bâtiment.

Il est demandé à l'enfant de dire merci et s'il te plaît ou bonjour et au revoir.

L'équipe éducative appelle les enfants par leur prénom et n'utilisent en aucun cas un diminutif (Ex : «Max » pour Maxime).

Fonctionnement

Des tabliers sont mis aux enfants lors d'activités salissantes (collage, peinture, mousse à raser). Il arrive que certains enfants ne veuillent pas en porter, dans ce cas, il se peut que l'enfant salisse ses vêtements ou ne fasse pas l'activité.

A la fin d'un jeu, l'EDE demande à chaque enfant de participer au rangement.

L'équipe demande à ce que les enfants n'emmenent pas leur jeu électronique (DS ; PSP ; Gameboy,...) à la crèche. Ceci pour différentes raisons :

- Risque qu'il se casse
- Pas juste pour les autres enfants qui n'en possèdent pas, ou dont les parents ont fait le choix de ne pas en acheter
- Isole l'enfant du groupe



7. Conclusion

a. Conclusion de la directrice

Ce projet institutionnel définit notre travail au quotidien, il permet aux parents et aux instances externes de prendre connaissance de la pédagogie mise en place par l'équipe pour atteindre le but fixé qui est le bien-être de l'enfant accueilli.

Notre métier évolue, se modifie, procède par essais et par erreurs. Une remise en question perpétuelle paraît indispensable pour améliorer sans cesse la qualité d'accueil. Ce projet est sans cesse remis en question, modifié selon les différences expériences, l'évolution des besoins de la société en général, les cours de formations suivis par l'équipe, les innovations proposées par l'équipe, ...

Le rôle social mandaté aux crèches évolue lui aussi. Au départ, son rôle se résumait à offrir un lieu de garde pour les enfants dont les parents travaillent. Aujourd'hui, d'autres rôles importants incombent à nos institutions, comme favoriser le développement de l'enfant et contribuer à l'intégration des enfants et de leur famille dans notre société.

La fonction de garde reste aujourd'hui la fonction clé de notre institution. Cette fonction est essentielle pour permettre l'insertion des femmes dans le monde du travail et constitue un soutien important pour les familles.

Dans une prise en charge collective et extrafamiliale, la qualité des soins donnés aux enfants est primordiale et doit être professionnelle.

L'intégration des enfants et de leur famille contribue à la construction de la société de demain et constitue les fondements d'un travail de prévention.

b. Remerciements

Je remercie toute l'équipe éducative pour leur participation active.

Un merci tout particulier à Monsieur Robert Frund, qui nous a permis, par ses nombreuses interventions, de créer un canevas indispensable à la construction de notre projet institutionnel.

9. Bibliographie

- **« Accueillir les parents des jeunes enfants ; Soutien à la parentalité »**
Suzon Bosse-Platière, avec la collaboration de Nathalie Loutre-Du Pasquier.
Edit. érès. Mars 2006
- **« Penser, réaliser, évaluer l'accueil en crèche »**
Le projet d'une institution, La Petite Maisonnée.
P. Jaquet-Travaglini - R. Caffari-Viallon - A. Dupont
Edit. Des Deux Continents. Février 2003
- **« Mémento et directives pour le placement d'enfants à la journée »**
République et canton du Jura, département de la santé et des affaires sociales. Octobre 2002
- **« Expérience d'accueil continu des enfants de 6 semaines à 36 mois au centre de la petite enfance »**
Roulet Marie-Agnès Centre de la petite enfance 1010 Lausanne
Juillet 2002
- **« Pédiatrie »**
Métiers de la petite enfance. Numéro 46. Mars 1999
- **« Pourquoi parler de sieste dans la formation des EPE ? »**
Brigitte Burnier
Petite enfance numéro 86. Juin 2003
- **« Enfants confiés, parents méfiants ? »**
Agnès Pitrou
Educations : souci partagé, pratiques dispersées
Informations sociales Numéro 93. 2001
- **« Le partenariat : une nouvelle façon de collaborer ? »**
G. Chatelanat - I. Panchaud Mingrone - B-M. Martin-Willemin
Pédagogie Spécialisée 4 . 2001
- **« Les relations entre parents, professionnelles et enfants : le sens du métier contre la tentation de la psychanalyse »**
Robert Frund
Petite enfance Numéro 93. Avril 2005
- **« Une déontologie des professionnel(le)s de la petite enfance »**
Direction de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation
Service de la jeunesse et des loisirs
Lausanne. Novembre 2002
- **« L'inconscient à la crèche »**

Dynamique des équipes et accueil des bébés

Denis Mellier

Col. La vie de l'enfant. Edit. Erès 2004

- « **Education et délire sécuritaire** »

Revue petite enfance n°116 janvier 2015

- « **Parler pour que les enfants écoutent, écouter pour que les enfants parlent** »

Adèle Faber et Elaine Mazlish

Broché - 12 octobre 2012